

## Compte-rendu du Conseil Municipal du 30 mai 2018

L'an deux mil dix-huit le 30 Mai à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 22 Mai 2018, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Eric ROBIN, Maire.

**Étaient présents** : ROBIN Eric, GORE-CHAPEL Isabelle, HESRY Michel, LE TOUX Odette, BESNARD Nicolas, RIGOLLE Delphine, LE GALL Pascal, PORTIER Léone, LEMAIRE Alain, CHEVALIER Hubert, COLLETTE Abel, FAISNEL Valérie, BAZIN Pascal, CLUZEAU Noële, COMMUNIER Aurélien, HAMON Serge, DAUNAY Dominique, CHARTIER Georges, AIGNEL-JAMET Tatiana.

**Absents excusés** : RONXIN-CLAVEREAU Jeannine (pouvoir à Isabelle Goré - Chapel), SEULIN Marie-Pierre (pouvoir à Eric Robin), ROSSIGNOL Marie-Louise (pouvoir à Delphine Rigollé), LE PARC Marie-Hélène (pouvoir à Tatiana Aignel-Jamet)

**Secrétaire de séance** : Isabelle GORE-CHAPEL

Mme Isabelle Goré-Chapel, 1<sup>ère</sup> adjointe procède à l'appel des membres.

Une minute de recueillement est fait à la mémoire de Mr Marcel Collette, ancien conseiller municipal décédé, père d'Abel Collette, conseiller municipal.

Mr Robin, Maire, soumet à l'approbation le compte rendu du conseil municipal du 28 avril qui est approuvé à l'unanimité.

Mr Robin annonce l'ordre du jour du Conseil.

### **1. LOUDEAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE**

*Rapporteur : Eric Robin, Maire*

#### **Pôle Culinaire :**

#### **ADHESION AU GIP du pôle culinaire Hardouinçais Mené et APPROBATION des termes de la convention constitutive de ce dernier.**

Monsieur le Maire présente le projet de convention constitutive du groupement intérêt public du pôle culinaire Hardouinçais Mené. Cette dernière fixe l'objet, les missions, les droits et obligations de chaque membre ainsi que les modalités de gouvernance de ce groupement d'intérêt public qui va être mis en place pour porter cette ambition du bien manger pour la restauration collective scolaire et celle destinée aux personnes âgées avec le portage des repas à domicile pour notre secteur.

Après en avoir pris connaissance, le Conseil :

- décide d'adhérer au groupement d'intérêt public du pôle culinaire Hardouinçais Mené et approuve les termes de cette convention constitutive,
- donne pouvoir au Maire pour signer cette convention constitutive

#### **Avenant au marché de maîtrise d'œuvre :**

Le cabinet IPH a soumis un avenant relatif à l'estimatif en hausse des travaux, de 14 009.88€ TTC. A l'unanimité l'avenant est approuvé.

#### **Solution transitoire pendant les travaux :**

Mr Robin explique qu'il est allé visiter la société Océane Restauration, en compagnie de Mme Rigollé adjointe aux affaires scolaires, Mme Le Bars directrice du CCAS, Mme Ducher DGS, Mr Viel Maire d'Illifaut et Mr Demoliens responsable de la cuisine centrale. Leur mode de travail et de préparation des repas a été très convaincant. Un contrat sera établi avec eux pour la restauration des scolaires le temps des travaux. Une information sera transmise aux parents d'élèves ainsi qu'au prochain conseil d'école du groupe scolaire le Petit Prince.

#### **Contrat Départemental de Territoire :**

La commune de Merdrignac confirme les orientations 2016-2020 et le fléchage de ce dispositif sur le projet du Stade Jean Villeneuve.

### **Informations et Questions Diverses :**

Suite au dernier bureau et conseil communautaire de LCBC, une aide financière de 48600€ a été attribuée à l'entreprise BC2 Métallerie, dans la ZA des Artisans.

Le Pass Commerce a aidé le restaurant la Pastourelle à hauteur de 4307€ pour l'aménagement de sa terrasse. Un jeune agriculteur, Arnaud Collette a été aidé à hauteur de 13 500€ dans le cadre de son installation en GAEC. L'association Uvas Pasas a obtenu 3000€ de subvention pour son festival.

L'ASEC a reçu une subvention d'équilibre de 9 237€. A ce sujet Mr Robin tient à apporter tout son soutien à cette association et son président, qui mène une bonne gestion de l'association, mais les activités de celle-ci sont nombreuses et les charges augmentent.

## **2. COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE, ET ATTRACTIVITE RESIDENTIELLE.**

*Rapporteur : Isabelle Goré-Chapel, Adjointe*

### **FISAC : Fonds d'Investissement au Services, Artisanat et Commerce**

Mme Goré-Chapel rappelle que le Fisac est un programme d'Etat qui implique des actions tripartites : Collectivités d'une part (ici la Commune et LCBC), commerçant/Artisan/UC d'autre part et enfin l'Etat. Le dossier avait été initié par la CCHM. Il s'agit aujourd'hui d'en voter le plan de financement. Au total ce sont 540 222€ attribués au commerce sur 3 ans via ce programme, dont 30 511€ à la charge de la commune de Merdrignac. Mme Goré-Chapel que le budget 2018 prévoyait déjà 20 000€ à ce titre.

Le total du programme est réparti entre la communauté de communes LCBC, le fonds d'Etat Fisac et Leader, la participation de l'UC, puis des commerçants selon chaque projet.

Mr Robin se satisfait de voir que les moyens sont mis pour essayer de dynamiser, recréer une synergie positive et valoriser ce qui existe sur le territoire pour donner à d'autres porteurs de projets de s'installer ici. Il remercie Charlène Huby, chargée de ce dossier à LCBC, pour son investissement, et son travail sur ce dossier.

### **Questions diverses :**

**Lotissement des Ajoncs d'Or** : Mme Goré-Chapel informe que les travaux suivent le calendrier prévu.

**Aménagement de cavurnes au nouveau cimetière** : Mr Chevalier informe que le terrassement a été fait et que les graviers et bordures en bois seront bientôt installés pour finaliser cet espace funéraire.

**Rue du Mené** : Mme Goré-Chapel explique qu'un rendez-vous a eu lieu avec le directeur du service des infrastructures, Mr Eric Vantal. Il a constaté sur place la dégradation de la chaussée et a expliqué la procédure proposée par le conseil départemental. Celui-ci va en effet prendre la main sur le dossier, demander une expertise au tribunal administratif et sur cette base relancer un appel d'offre d'ici la fin de l'année pour réparer la voie. Ce rendez-vous a été également l'occasion de préciser le comptage routier. En effet ce sont 410 poids lourds comptabilisés chaque jour, et non 700 ou 800 comme cela peut être dit parfois ; le nombre de 410 poids lourds est issu du comptage effectué en fin de chantier sur la rue et corrélé récemment par les comptages effectués à St Vran.

Un autre rendez-vous a eu lieu avec Mr Jean-Yves de Chaisemartin, vice-président aux infrastructures au conseil départemental, avec Mr Robin. La question du contournement de Merdrignac a été évoqué, et un rendez-vous sera organisé avec le Vice-Président à partir de septembre pour rencontrer les riverains.

## **3. COMMISSION EQUIPEMENTS SPORTIFS, SPORTS, VIE ASSOCIATIVE ET JEUNESSE**

*Rapporteur : Eric Robin, Maire*

### **Aménagement du Stade**

Mr Robin explique qu'une réunion le 28 mai a présenté l'avancée du projet et des esquisses aux utilisateurs et élus de la commission des sports. Cette réunion a été beaucoup plus constructive que la précédente et après quelques demandes de modifications du plan, et des souhaits de chiffrage d'option, le projet est abouti. Il y aura donc bien une piste de 400m homologuée, avec un terrain d'honneur au centre de 105x68m. Les ateliers d'athlétisme sont disposés de manière à satisfaire le club et à permettre l'implantation d'un terrain annexe de football et le demi terrain en synthétique. Le programme initial chiffrait un projet à 1 700 000€ et l'Avant-Projet D2finitif présenté est estimé à 1 799 000€. Concernant les différentes options discutées, seule la demande de rivière de steeple ne semble pas judicieuse.

Mr Hamon demande que dans le cadre de ce projet soit étudié l'éclairage de l'entrée du site sur la rue François Lemerrier.

Mr Robin tient à remercier les personnes qui portent le projet au niveau administratif et dans les recherches de subvention auprès de toutes les instances, notamment dernièrement qui ont défendu le dossier devant la Région. Mr Robin en profite pour remercier Mme Georgette Bréard pour son soutien sur ce dossier et les propos positifs tenus au sujet de Merdrignac lors de la dernière CUP.

**Avenant au marché de maîtrise d'œuvre :** le cabinet Osmose a soumis un avenant à leur marché pour une somme de 2000€HT. Cet avenant est validé à l'unanimité.

#### **Dispositif Argent de Poche**

Mr Besnard explique que 16 jeunes se sont inscrits, les interventions ont été précisées avec les chefs de service et encadrants des jeunes. Une réunion les réunira le samedi 2 juin.

### **5. COMMISSION QUALITE DE VIE EN CAMPAGNE, AFFAIRES RURALES ET DEVELOPPEMENT DURABLE**

*Rapporteur Michel Hesry*

#### **Programme voirie 2018**

Le marché en groupement de commande a été signé pour un total de 36 580.25€TTC, sur un estimatif budgété de 67 000€TTC. Les élus se félicitent des économies d'échelle liées au marché de la communauté de communes. Une consultation a été effectuée pour les accotements qui ne sont pas compris dans le marché voirie, c'est l'entreprise Menguy Rouillé qui est retenue à 2 732.40€TTC.

#### **Pont bascule :**

Mr Hesry propose au vote le devis qui s'élève à 7815.50€HT pour l'installation du nouveau poste au pont bascule en convention avec Triskalia. A l'unanimité l'assemblée approuve ce devis.

#### **Déclaration de Choucas des tours**

Mr Hesry informe les élus et agriculteurs qu'un dispositif de déclaration est disponible pour faire intervenir la fédération de chasse contre les nuisibles.

### **6. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

#### **DGPG**

Mme Ducher, Directrice Générale des Services, informe que dans le cadre de leurs missions et dans un contexte de développement de l'administration électronique et des usages numériques, les collectivités territoriales et établissements publics territoriaux utilisent, collectent et traitent de nombreuses données à caractère personnel, tant pour la gestion de leurs services publics locaux que pour celle de leur structure.

A ces fins, sont constitués des fichiers de toute nature, papier ou informatiques, contenant de nombreuses informations relatives aux administrés comme aux agents : état-civil, fichiers électoraux, fichiers périscolaires, fichiers des bénéficiaires d'aides sociales, fichiers d'abonnés, fichiers de police municipale, fichiers de ressources humaines, (voire vidéosurveillance, géolocalisation, etc) contenant des données à caractère personnel sensibles (données familiales, bancaires, médicales, numéro de sécurité sociale, appartenance syndicale, biométrie, etc.). Dans la mesure où la technicité liée à ce poste est relativement élevée (profil de juriste – informaticien – archiviste) il vous est proposé de déléguer cette compétence aux services du Centre de gestion.

Considérant que la Commune peut disposer, dans le cadre de la convention d'adhésion aux missions supplémentaires à caractère facultatif signée avec le CDG22, de la mise à disposition d'informaticiens et agents qualifiés en matière de protection et sécurisation des données, il est proposé au Conseil Municipal de désigner le CDG22, délégué à la protection des données de la commune.

Le Conseil Municipal donne délégation à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les opérations nécessaires d'une part, à la désignation du délégué à la protection des données auprès du CDG22 et de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) et d'autre part, à la réalisation des missions du délégué à la protection des données.

### **Motion Agence de l'Eau**

Mr Robin explique que le comité de bassin Loire-Bretagne et le conseil d'administration de l'agence de l'eau élaborent actuellement le 11e programme pluriannuel d'intervention de l'agence de l'eau. Il couvrira la période 2019-2024 et doit être adopté en octobre 2018.

La loi de finances pour 2018 a introduit des changements conséquents par rapport au 10e programme d'intervention. Dans ce cadre nouveau, les recettes des agences de l'eau vont diminuer et les agences de l'eau vont se substituer à l'État pour prendre en charge certaines de ses dépenses. Dans le même temps, les missions des agences de l'eau sont élargies. Nous mesurons maintenant l'impact de ces décisions sur le montant et la nature des aides que l'agence de l'eau pourra attribuer. Leur montant devrait diminuer d'environ 25 % par rapport au 10e programme, soit une perte d'environ 100 millions d'euros dès 2019 pour l'ensemble du bassin Loire-Bretagne. Cette baisse considérable ne nous permettra pas de répondre efficacement aux besoins des collectivités et des acteurs économiques du bassin.

Mr Robin donne lecture de la motion proposée : L'agence de l'Eau Loire Bretagne,

- Prenant acte des objectifs ambitieux définis par le ministre de la transition écologique et solidaire dans le courrier qu'il a adressé le 28 novembre 2017 aux présidents de comité de bassin

- Soulignant la nécessité d'optimiser l'action publique dans le domaine de l'eau et d'être plus sélectif et plus efficace dans la définition des opérations aidées par l'agence de l'eau Loire-Bretagne au cours de son 11e programme pluriannuel d'intervention :

MANIFESTE son attachement à la gestion décentralisée à l'échelle des grands bassins hydrographiques des politiques conduites par les agences de l'eau, au principe « l'eau paye l'eau » et à la gestion concertée avec les acteurs de l'eau, principes qui ont fait leurs preuves depuis cinquante ans,

EXIGE que des solutions soient rapidement trouvées pour que la capacité d'intervention de l'agence de l'eau Loire-Bretagne au 11e programme soit maintenue à un niveau permettant de répondre aux enjeux du bassin,

CONTESTE l'augmentation des contributions aux opérateurs de l'État qui prend effet à compter de 2018,

EXIGE que soit ainsi reconsidéré l'encadrement législatif des 11es programmes pluriannuels d'intervention des agences de l'eau afin de relever leur capacité d'intervention,

SOUHAITE participer aux Assises de l'eau et ATTEND qu'elles abordent la question de la capacité d'intervention des agences de l'eau et qu'elles apportent des réponses ambitieuses face à l'ensemble des défis à relever.

Cette motion appuyée par le conseil municipal sera retransmise à l'agence de l'eau et au ministère concerné.

### **Achat d'un plateau remorque**

Pour les besoins du service technique et espaces verts, et afin de transporter et faciliter le chargement et déchargement du matériel de tonte il est proposé d'acheter une remorque pour 4192€.

### **Ressources humaines**

Mr Robin informe du départ d'un agent aux espaces verts, Virginie Rouaud au 1<sup>er</sup> septembre. Par ailleurs, la période d'essai de Mr Texier en tant que responsable des services est terminée. Il propose qu'il soit nommé officiellement responsable des services techniques, son travail, son investissement, sa réactivité étant appréciés. A ce sujet les élus félicitent le service pour l'énorme travail d'entretien et de propreté effectué dans la commune.

### **Demande d'effacement de dette**

Mr Le Gall explique que suite aux décisions prises par la commission de désendettement des Côtes d'Armor en date du 27 février dernier, la Trésorerie demande d'établir un mandat au compte 6542 « créances éteintes » pour la somme de 2 363.64€ concernant les loyers d'avril 2017 à 2018 de notre locataire. A l'unanimité l'assemblée valide cet effacement de dettes.

Comité de pilotage pour l'élaboration du Schéma Territorial de Service aux Familles : Mme Rigollé est désignée par l'assemblée pour participer au comité de pilotage et représenter la commune de Merdrignac.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est close à 22 h 50.